

Et alors, désignant tour à tour le long personnage et ses deux compagnons, il continua :

—Monsieur est maître Legris, marchand linge de la cour ; ces deux messieurs sont ses confrères ; quant à moi, j'ai l'honneur d'appartenir au lieutenant criminel du Châtelet de Paris.

À ce nom justement redouté par les gens du menu peuple, la mère Henriot sentit fléchir sa colère sous le poids d'une respectueuse terreur. Toinette, qui ne connaissait pas l'importance d'un pareil titre et qui, l'eût-elle connue, ne se fût point avisée de s'alarmer pour l'oncle Bénard de ce qu'il avait de menaçant à l'endroit des justiciables surpris en faute, répondit à l'émissaire de M. le lieutenant criminel :

—La qualité des pratiques n'embarrasse pas mon oncle Bénard. faites vos commandes, Messieurs ; il y a, Dieu merci, chez nous de quoi fournir le fournisseur de la cour lui-même et votre maître par-dessus le marché.

Par ce petit mouvement d'orgueil, si candide dans sa fierté qu'il ne laissait aucune prise au soupçon de ranconge ou d'arrière-pensée, Toinette la Glorieuse venait, sans le savoir, d'éclairer la situation d'un jour très-favorable pour le mercier Bénard.

—Ainsi, vous êtes sa nièce ? reprit le linge de la cour. C'est bien pour son compte que vous tenez le magasin ? C'est vraiment pour affaire de commerce qu'il est sorti ? Enfin, vous croyez fermement qu'il va revenir ici ?

—Il faut bien qu'il revienne, répliqua naïvement la jeune fille ; autrement je ne saurais ni où le retrouver, ni que devenir : il ne peut pas m'abandonner ce matin, puisque cette nuit il m'a adopté.

Et sans y être autrement invitée que par le mouvement d'attention qu'elle vit à ces mots, se produire parmi les assistants, —attention qui n'avait pas, comme elle le pouvait croire, sa seule raison d'être dans l'intérêt qu'inspiraient son âge et son infortune, — Toinette allait reprendre, au début, la narration de son voyage de Gisors

à Paris, quand cette observation de l'un des deux confrères de maître Legris fixa le point où commençait positivement la curiosité intéressée des auditeurs :

—Voilà un singulier protecteur ! il vous appelle chez lui pour vous donner asile au moment même de son déménagement !

—Il a mieux fait que m'appeler, reprit vivement Toinette ; car il m'a reçue comme s'il m'attendait ; et pourtant il ne me connaissait pas. Quand à ce qui est de déménager, c'est plutôt pour un emménagement que je suis venue, attendu que tout était vide ici lorsque je me suis présentée à l'ami de mon oncle, gardien de la maison en son absence. Mais dès que le maître a été de retour, tout s'est rempli, tout a repris sa place. C'est même à cela que lui et moi nous avons passée la nuit.

En quelques mots Toinette raconta son introduction chez le mercier Bénard, et comment le sommeil la gagna, tandis que Pierre Bourdier continuait à emballer les marchandises dans l'arrière-boutique.

Arrivée au moment où elle allait pour la première fois se trouver en présence du seul protecteur à qui elle pût se recommander, et dont l'ancien voisin de son père lui avait si vaguement indiqué la demeure, elle continua ainsi :

—“ J'étais donc là, dormant près de ce poêle depuis je ne sais combien d'heures, quand une lumière qui, à plusieurs reprises, avait taquiné mes paupières me força d'ouvrir les yeux ; je vis devant moi un homme que je ne connaissais pas, mais que j'appelai tout de suite mon oncle, certaine, cette fois, que je ne me trompais plus. En effet, qui pouvait s'intéresser à moi, sinon le frère de ma mère ? Et, à la bonne façon dont il me regardait, il était visible qu'il était bien celui que je venais chercher à Paris, il avait encore à la main la lettre de notre vieux voisin. Il y a dans cette lettre, que je n'ai pas lue, un passage que je sais bien cependant ; car l'oncle Bénard l'a souvent répété cette nuit en se parlant à lui-même, machinalement, comme nous répétons un air de chanson qui revient